



# Inscriptions aux activités de loisirs

## Portail Voilà!Loisirs

Les inscriptions aux différentes activités de loisirs se feront désormais sur le portail Voilà!Loisirs.

### Résidents déjà inscrits aux comptes de taxes en ligne

Tous les résidents **déjà inscrits aux comptes de taxes en ligne** doivent se connecter à leur compte et suivre les étapes suivantes :

- 1) Sélectionnez l'onglet « AccèsCité-Loisirs »;
- 2) Sélectionnez le sous-onglet « Mon compte de loisirs »;
- 3) Cochez la case « S'inscrire à des activités de loisirs »;
- 4) Remplissez les champs pour vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé (il est **important d'inscrire l'utilisateur payeur en premier**, soit père ou mère);
- 5) Remplissez les champs pour chaque membre de votre famille.

### Nouveaux utilisateurs jamais inscrits aux comptes de taxes en ligne

Pour tous les **nouveaux utilisateurs jamais inscrits aux taxes en ligne**, afin d'avoir accès à notre catalogue d'activités de loisirs et aux inscriptions en ligne, vous devez suivre les étapes suivantes :

- 1) Rendez-vous dans la section **Citoyen** et sélectionner « INSCRIPTIONS EN LIGNE » et cliquez sur le lien menant au portail Voilà!;
- 2) Créez votre dossier citoyen sur le portail Voilà!Web;
- 3) Cochez la case « S'inscrire à des activités de loisirs »;
- 4) Remplissez les champs pour vous inscrire au Dossier Citoyen personnalisé (il est **important d'inscrire l'utilisateur payeur en premier**, soit père ou mère);
- 5) Remplissez les champs pour chaque membre de votre famille. \*\*

Veuillez noter que votre dossier devra être approuvé avant de pouvoir vous inscrire aux activités de loisirs. Donc, il serait important de prévoir une période d'attente de 48 h ouvrables.

\*\* Vous devez obligatoirement remplir un dossier pour chaque membre de votre famille pour qu'il soit possible de les inscrire.